

le Keleier

keleier@orange.fr



Mes chers concitoyens,

En ce début de mois d'avril, j'ai le plaisir de vous inviter à une nouvelle réunion publique qui aura lieu le : samedi 23 avril à 16h30, salle sous les tribunes.

Ces réunions sont des temps forts, qui nous amènent à votre rencontre pour échanger avec vous sur les orientations à prendre, être à l'écoute de vos préoccupations, être vigilants sur vos envies.

Ces moments de partage sont essentiels pour répondre au mieux à vos attentes et faire vivre pleinement notre démocratie locale.

A chaque fois, ces réunions donnent lieu à des débriefings en Conseil municipal, qui nous permettent de réajuster nos projets. En effet, lors de notre élection nous avons ciblé plusieurs actions qui nous semblaient nécessaires. Mais les moyens étant ce qu'ils sont, il a fallu hiérarchiser les priorités, et se donner le temps de la réflexion pour concevoir des projets les plus adéquats avec les souhaits exprimés. Les réunions publiques ont joué pour cela un rôle crucial dans la définition des besoins. Certains ont eu l'impression de tergiversations, que l'équipe changeait plusieurs fois de cap. Mais croyez vous que nous aurions organisé des réunions de concertation si les décisions étaient arrêtées? Ce n'est pas ma conception de la démocratie. J'initie ces réunions, avec l'équipe municipale, pour construire ensemble un programme d'actions au profit de l'ensemble des habitants de la commune. Ainsi, les réactions émises sur le projet d'aire de jeux lors de la réunion publique de septembre nous ont amenés à repenser le projet, en terme de localisation et de dimensionnement. Nous vous en dirons un mot le 23 avril.

Pour animer cette réflexion et peaufiner les choix en tenant compte de vos réactions, il faut partir d'une conviction forte : celle que chacun a sa propre vision d'un monde / bourg parfait. Que chacun est légitime à avoir cette vision. Mais que pour agir, il faut s'astreindre à l'élaboration d'une vision commune, sur laquelle baser des projets concrets. Pour y parvenir, il faut que chacun fasse un pas vers l'autre, enclenche un dialogue.

Ce temps de dialogue, de discussion, d'efforts pour progresser dans les compréhensions mutuelles, certes, cela rallonge les délais avant de passer à la mise en oeuvre. Cela suscite de l'impatience. Mais je suis convaincue de sa pertinence. Car c'est seulement de cette conception que peut émerger une vision de notre bourg favorisant la réalisation d'un cadre de vie harmonieux pour tous.

Emmanuelle RASSENEUR, Maire de Gourlizon

DATES À RETENIR

14 avril : MARCHÉ DE TY BRAZ -
Chaque 2^{ème} jeudi du mois

23 avril :
À 16h30 : RÉUNION PUBLIQUE
(salle sous les tribunes) précédée
d'une réunion d'information à 15h30
pour la présentation du système de
mutuelle communale par AXA

24 avril : Bourse aux plantes à la salle
polyvalente

6 mai : Soirée moules frites au stade

5 au 7 mai : Mondial pupilles

5 au 7 mai : 3^{ème} festival du graffiti à
Plozévet

11 et 13 mai : Formation premiers se-
cours proposée par Groupama

22 mai : Pardon de la Boissière

27 mai : Fête des voisins

3 au 5 juin : Rassemblement du Real
Bikes

11 juin : Kermessé à l'école organisée
par l'APE

25 juin : Fête du feu de la Saint-Jean
organisé par le comité d'animation et
par Ensemble à Gourlizon

10 septembre : 40^{ème} anniversaire du
club de l'Amitié

CAFÉ ASSOCIATIF

Le CAFÉ ASSOCIATIF est ouvert
tous les jours de 11h à 13h, ainsi
que le vendredi soir. **N'hésitez pas à
venir commander votre pain.**
Les bénévoles sont toujours les
bienvenus.

DÉCISIONS RÉCENTES PRISES À GOURLIZON ET DANS LE HAUT PAYS BIGOUDEN

Lundi 4 avril, la Communauté de communes a voté son Budget, qui contient plusieurs projets concernant notre commune. En premier lieu, évidemment, notre commerce tant attendu! La somme de 299 600€ a été budgétée pour la construction du bâtiment neuf, à la place de l'immeuble de l'ancienne boulangerie Kéribin dit "Jeanne", dont 50 000€ pour la démolition des bâtiments acquis (Jeanne et Gonidec). Le projet a pris du retard, mais il est essentiel d'avoir en tête que ce type d'équipement nécessite des procédures assez longues, notamment pour la recherche de subvention. Toutefois, le projet proposé par l'architecte est vraiment un bel équipement, qui contribuera à valoriser l'image de notre commune.

Ce budget intègre également des financements relatifs à des études concernant la recherche d'une solution pour la mise en place d'un assainissement, ainsi qu'à des petits travaux sur la zone d'activité de Bellevue.

Vendredi 8 avril. Le conseil municipal a voté le budget primitif 2016 de la commune ainsi qu'une évolution minimale des taxes locales de + 1 %. Le budget de fonctionnement s'équilibre à 518 000 € et celui d'investissement à 454 400 €.

La commune recherche des aides financières pour la démolition de l'ancien bar-hôtel (SCI LE PENNEC) qui menace la sécurité aux alentours. Une délibération a donc été votée pour autoriser notre maire à faire la demande d'une subvention d'état. Les travaux à Ty Braz continuent; le bardage du hangar a été voté.

Pour l'assainissement et le tout à l'égout du centre bourg, la commune est à la recherche d'un terrain indispensable de 2000 m² à plus de 100 m des habitations.

Habitat 29 (office départemental de l'habitat du Finistère) étudie la possibilité de se créer des logements à l'emplacement de l'ancienne boulangerie Gonidec (actuellement café associatif).

La mairie va devoir se mettre aux normes handicapés, c'est à dire créer un accès spécifique à l'accueil et à la salle de mariage. Par conséquent une réflexion s'impose concernant l'obligation d'une nouvelle salle à la mairie.

Etant donné le coût important de l'aménagement des entrées de l'agglomération, le conseil municipal décide d'envisager cet investissement en fin de mandat. La dernière décision votée ce vendredi a été de déclarer "Gourlizon, commune hors zone TAFTA".

LES PRINCIPALES DÉPENSES CONCERNENT :

- L'aire de jeux intergénérationnelle à Ty Bras	174 000 €
- Déconstruction bar-hôtel SCI LE PENNEC	80 000 €
- Assainissement (Terrain station - Réseaux provision)	65 000 €
- Travaux sur bâtiments et acquisition matériels	48 000 €
- Maison des associations à Ty Bras	40 000 €
- Remboursement du capital des emprunts	31 400 €
- Carte communale	15 000 €
- Site internet	1 000 €

En effet, le conseil municipal de Gourlizon exprime sa vive inquiétude quant aux négociations, pour le moins opaques, actuellement menées dans le cadre du PTCI : Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TAFTA) entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne et qui constitue une menace grave pour nos démocraties municipales, notamment en matière économique, sociale, environnementale et culturelle.

Ce traité engendrerait une dérégulation massive de nos normes, notamment dans le cadre agricole et un affaiblissement des institutions municipales, régionales, nationales ou européennes.

La commune prend donc acte de ces risques et décide en conséquence, comme d'autres communes avant elle, de se proclamer "zone hors Tafta".

INFORMATION CCAS DE GOURLIZON

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gourlizon accueille les habitants qui le souhaitent le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h dans la petite salle de la mairie. Les autres jours, des rendez-vous peuvent être pris au 06 45 65 03 88 ou auprès d'Annie JULIEN au 06 78 79 46 26.

En soutien aux habitants de la commune dans leurs difficultés, le CCAS informe sur les droits et les dispositifs d'aides existants.

Vous pouvez également contacter le CCAS par internet à l'adresse suivante : ccasgourlizon@orange.fr